



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

SEP 11 1983

S/15952
2 septembre 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 1er SEPTEMBRE 1983, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU NICARAGUA
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre la note datée du 30 août 1983 adressée à Edgardo Paz Barnica, ministre des relations extérieures du Honduras par Miguel D'Escoto Brockmann, ministre des relations extérieures du Nicaragua.

"Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter les faits suivants à votre connaissance :

- 1) Aujourd'hui 30 août, à 6 h 10, un nombre indéterminé de mercenaires somozistes a attaqué depuis le territoire hondurien, avec l'appui d'effectifs réguliers de l'armée hondurienne, le village frontalier de San Pedro de Potrero Grande, dans le département de Chinandega. Deux Nicaraguayens sont morts et trois autres ont été blessés à la suite de cette attaque par tirs de mortier, mitrailleuses lourdes et diverses armes à feu.
- 2) Le 29 août, à 7 h 45, un avion de type BH, en provenance du territoire hondurien, a survolé les villages de San José de Cusmapa et de La Sabana dans le département de Chinandega, puis est retourné vers le territoire hondurien.
- 3) Le 28 août, à 8 heures, un groupe contre-révolutionnaire venu du territoire hondurien à bord d'une embarcation blanche est arrivé au village de Catarina, à 12 km au sud de Potosi, dans le département de Chinandega, et a enlevé trois citoyens nicaraguayens, membres de la réserve. Les citoyens nicaraguayens ont été emmenés dans le camp contre-révolutionnaire de "Las Casitas", qui se trouve dans le département de Choluteca, au Honduras. Dans ce camp, deux de ces personnes ont été assassinées d'une manière atroce et la troisième a pu parvenir à s'échapper et à retourner au Nicaragua, où elle a raconté ce qui s'était passé.

Le Gouvernement nicaraguayen considère que de tels faits constituent un nouveau démenti aux protestations de paix du Gouvernement hondurien et s'inscrivent dans la politique de provocation et d'agression contre notre pays encouragée par le Gouvernement des États-Unis.

Le Gouvernement nicaraguayen proteste énergiquement auprès du Gouvernement hondurien contre ces dernières attaques contre le territoire national et contre l'enlèvement et l'assassinat de citoyens nicaraguayens et exige que les faits exposés fassent l'objet d'une enquête. Il renouvelle sa volonté de dialogue avec le Gouvernement hondurien et réaffirme son accord total avec les initiatives du groupe de Contadora, afin que la paix soit rétablie entre nos pays et dans la région de l'Amérique centrale.

Le Ministre des relations extérieures,

(Signé) Miguel D'ESCOTO BROCKMANN"

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Nicaragua auprès de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Javier CHAMORRO MORA
